

RETOURS D'EXPÉRIENCES

TRANSFORMER ET RENATURER LES COURS D'ÉCOLES

M. Vincent Lherm – Directeur adjoint-architecte au CAUE de l'Aveyron



9 octobre 2024
Toulouse

COURS VIVANTES

Missions des C.A.U.E.

Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, avec pour missions de :

> CONSEILLER

les particuliers et les collectivités territoriales dans leurs démarches de construction et d'aménagement :

- sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent à la qualité du cadre de vie et de l'environnement ;
- sur les démarches administratives et le choix de professionnels compétents.

> FORMER

- les élus à la connaissance des territoires et de leur évolution ;
- les enseignants qui souhaitent intégrer la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leur projet pédagogique ;
- les professionnels et les acteurs du cadre de vie, par des journées thématiques de réflexion et de travail et des programmes de formation continue adaptés.

> INFORMER ET SENSIBILISER

le grand public à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement — visites, conférences, expositions, publications de vulgarisation — et à l'esprit de participation : débats, tables-rondes, ateliers pédagogiques, etc.

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public...

En conséquence (...) des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont institués »

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 (art. 1)

Le CAUE « fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. »

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 (art. 7)

« Les communes ou établissements publics compétents peuvent avoir recours aux conseils du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement lors de l'élaboration, de la révision ou de la modification de leurs documents d'urbanisme. »

Loi SRU du 13 décembre 2000 (art. L-121.7 alinéa 3)

RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR L'ÉCOLE DE SAINT CYPRIEN

une école dans la vallée du Dourdou

périmètre du projet

le terrain de foot conservé = moitié de la surface de la cour

jeux



RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR L'ÉCOLE DE SAINT CYPRIEN



RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR L'ÉCOLE DU SAILHENC

> co-conception

1 - Ateliers d'observations

> apprendre à connaître son environnement quotidien, à le regarder d'une autre façon, à comprendre comment il s'organise, comment il fonctionne.



2 - Ateliers de conception

> se projeter dans l'avenir, comprendre que l'on peut être acteur de son cadre de vie et agir sur son amélioration.



3 - Présentation de leur travail au conseil d'école par les élèves, en utilisant les supports créés pendant les ateliers.

> parler devant un groupe d'adultes, un vrai défi pour les élèves.



RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR L'ÉCOLE DE SAINT CYPRIEN

Propositions pour améliorer la cour de l'école

1 des nids pour s'abriter



LJAC - Ecole de - terrain de jeux

2 des structures à imaginer



collège - 21 rue de la République - 31 CAUZE 74 - Ecole de Saint Cyprien

3 des plaquettes de bois pour remplacer le goudron



avec jardin Adèle



4 des arbres en cépée, petit arbre à plusieurs troncs, pour l'ombre, les fleurs et grimper



caue

5 des buttes de terre enherbées comme terrain d'aventure



Classes de CP-CE1-CE2-CM1/ 2019-2020
École de Saint Cyprien sur Dourdou

6 des grimpantes et des vivaces pour habiller les murs



> Les souhaits des élèves

- Une cour moins bitumée et plus végétalisée.
- Une cour où l'on trouve plus de petits lieux intimistes.
- Une cour où l'on peut inventer des jeux, avoir des endroits où s'asseoir et des endroits calmes, mais aussi des endroits où courir, circuler en trottinette, et se défouler.

Sous le préau, des gradins pour s'asseoir au calme et un tableau pour dessiner



CAUZE 74 - Ecole de Saint Cyprien

RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR L'ÉCOLE DE SAINT CYPRIEN

> co-construire



RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR L'ÉCOLE DE SAINT CYPRIEN

> Créer avec les plantes

> Ateliers de conception puis de création de cabanes en osier vivant

> Plantations dans la cour : arbres, arbustes, plantes vivaces

> puis entretenir



RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR L'ÉCOLE DE SAINT CYPRIEN

Les cabanes en osier vivant :

Plusieurs jeunes arbres sont plantés pour ombrager la cour dans quelques années.

Sol souple et amortissant sous les structures de jeux restaurées. Il sert de fosse de plantation et améliore le confort de la cour tout en permettant de nouvelles utilisations.

Sol perméable en copeaux. Son niveau situé un peu en dessous du goudron, facilite le balayage réalisé régulièrement par les élèves.

Viaducs et grimperies métalliques occupent le long mur de la cour.

Les structures en bois permettent différents usages, notamment des jeux plus calmes, d'assise pour prendre le poulé...



un nouvel espace pour les enfants et les arbres

RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR L'ÉCOLE DE SAINT CYPRIEN

> Un projet rendu possible grâce à un multipartenariat

- Equipe enseignante de l'école de Saint Cyprien sur Dourdou
 - USEP Saint Cyprien (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré)
 - Commune de Conques en Rouergue
-
- Bénévoles : décapage du goudron, prêt de minipelle, évacuation des gravats
-
- Parents et grands-parents d'élèves : fourniture gracieuse d'osiers vivants
 - Association des Paniers de Montsalvy : fourniture gracieuse d'osier sec
 - Pépinière départementale : fourniture gracieuse des plantes
-
- Entreprises :
David Campanac, menuiserie, construction du mobilier
Florent Gaillac, maçon, plots de fixation du mobilier

> Un tiers de la surface est désimperméabilisée.

> Coût global du projet

financement communal : 16 000 €
(fourniture des copeaux, construction du mobilier, location d'outils, engazonnement)